Conseil des arts du Canada
Canada Council for the Arts

Conversations pour le changement :

Comment les dialogues avec la communauté artistique donnent forme au nouveau modèle de financement

Introduction

Le dialogue continu avec la communauté artistique est la pierre angulaire des travaux du Conseil des arts.

Qu'il s'agisse d'une conversation avec un organisme qui reçoit du financement, d'un échange de courriels avec un candidat qui présente une demande pour la première fois ou d'une interaction avec l'un des 600 à 700 pairs évaluateurs qui siègent tous les ans à des comités consultatifs ou à des comités d'évaluation, notre personnel est constamment en contact avec les artistes et les administrateurs des arts de partout au pays.

Nous sommes aussi présents lors des prestations, des projections, des ateliers et des conférences pour écouter et apprendre ce qui se passe sur le terrain au Canada et à l'étranger. Nous avons lu les recherches et les rapports suscitant des réflexions passionnantes sur notre secteur. Et nous sollicitons souvent la rétroaction à l'échelle nationale en conviant diverses personnes à participer à des forums ou à des consultations afin d'explorer en profondeur les développements et les possibilités.

Tout cela permet de nourrir des discussions riches et continues qui éclairent tout ce que nous faisons. Récemment, ces interactions ont influencé notre engagement à innover en ce qui a trait à la structure et à la prestation de nos programmes pour répondre aux changements technologiques et sociétaux qui évoluent désormais si rapidement. Comme nous l'avons annoncé plus tôt cette année, le Conseil des arts simplifiera considérablement ses programmes de subventions et réduira leur nombre à moins de 10 programmes nationaux non axés sur les disciplines. Ces programmes incluront tous les domaines de pratiques artistiques et leur rayonnement au Canada et dans le monde et ils tiendront compte des enjeux propres aux disciplines artistiques et aux formes d'arts émergentes actuelles.

Ce projet ambitieux est déjà en cours de développement. Dans les prochains mois, le personnel du Conseil accomplira les travaux qui mèneront à la mise en œuvre de la première phase en 2016-2017. Ce processus sera éclairé par ce que nous avons entendu et continuons d'entendre dans nos fréquentes convesations avec les communautés artistiques.

Le présent document résume les tendances et les enjeux qui se dégagent de ces conversations et met en lumière les réflexions du Conseil des arts alors qu'il se prépare pour le lancement de sa nouvelle série de programmes.

Tendances et enjeux

Les arts sont essentiels, diversifiés, dynamiques et en perpétuel changement. Et il en va de même pour l'ensemble de l'environnement dans lequel évolue le secteur des arts. Voici ce que la communauté nous a révélé à propos des tendances et des enjeux qui touchent les artistes et les organismes artistiques du Canada.

1. Flexibilité

Donner suite aux occasions offertes et au changement : une préoccupation de première importance

L'environnement actuel évolue à un rythme rapide, et il est très important pour de nombreux organismes artistiques d'être en mesure de s'adapter aux transitions et de donner suite aux occasions qui se présentent à eux.

> « De nombreux organismes ont fait valoir qu'en raison des nouvelles technologies et de l'environnement changeant leurs délais de planification sont plus courts et qu'une plus grande flexibilité des dates limites et des échéanciers serait grandement appréciée. Cela permettrait aux organismes de bénéficier d'une plus grande souplesse et de saisir des occasions pour lesquelles le temps est un facteur déterminant. »[1]

Nombre ont manifesté la nécessité de formats de demande accessibles pour permettre à tous les artistes — avec ou sans handicap — de déposer des demandes de subvention sans se heurter à quelque barrière que ce soit.

Certains ont indiqué que les longs temps d'attente entre les dates limites de présentation des demandes de subventions et la réception de l'avis d'attribution peuvent compromettre les activités ou la programmation des candidats. D'autres ont suggéré qu'il serait bénéfique d'avoir davantage de dates limites par année ou des durées différentes de subventions.

> « Des évaluations tous les trois ans n'aident pas les petits organismes qui se transforment rapidement. »[2]

Comme le fait de diriger un organisme artistique ou de mener une pratique artistique laisse peu de temps à consacrer à la création, beaucoup sont d'avis qu'il est nécessaire d'alléger le processus de demande de subventions et de production de rapports. Par exemple, il faudrait permettre aux candidats de soumettre leurs demandes dans des formats plus simples. La technologie évoluant rapidement, on remarque une tendance à simplifier et à raccourcir les formulaires et les exigences, non seulement dans les processus d'attribution de subventions, mais dans toutes les transactions en ligne.

Bien que le Conseil des arts ait établi une relation directe et tout à fait positive avec les artistes et les organismes artistiques autochtones, certains sont d'avis que la structure actuelle de financement exige des créateurs autochtones qu'ils se conforment à des critères et à des règles qui ne reflètent pas leurs cultures historiques ou contemporaines.

> « Les programmes dédiés aux autochtones sont pertinents sur le plan culturel et reconnaissent que, pour les peuples autochtones, les activités artistiques sous-tendent tous les travaux — des politiques aux techniques — et ont un lien inhérent avec la santé de nos communautés sur les plans social, économique, politique. »[3]

Certains ont par conséquent exprimé la nécessité d'adopter une approche visant l'autodétermination en matière de financement des arts autochtones.

2. Pratiques artistiques en évolution

L'interdisciplinarité est une tendance grandissante qui a transformé la pratique artistique

Depuis plusieurs décennies, les commentaires émis par le secteur des arts font état d'un accroissement d'activités définies comme multidisciplinaires, interdisciplinaires ou pluridisciplinaires et ne pouvant plus être considérées comme des formes d'art inhabituelles ou exceptionnelles. Aujourd'hui, de nombreux artistes tirent parti de divers médias pour mener à bien leurs projets et ne considèrent pas qu'ils appartiennent à une seule discipline artistique. En même temps, les praticiens ont aussi indiqué que les disciplines artistiques « traditionnelles » ne sont ni monolithiques ni stagnantes et qu'elles continuent d'évoluer de concert avec les arts interdisciplinaires.

Le Canada connaît une forte augmentation de pratiques artistiques diversifiées, et un nombre croissant de praticiens issus des communautés de diverses cultures, des communautés de langue officielle en situation minoritaire ou des communautés des artistes sourds ou handicapés publient, se produisent sur scène ou participent à des expositions. Les subventionnaires, les présentateurs ainsi que différents réseaux s'ouvrent à ces communautés pour s'engager de façon plus active avec elles. (Conclusion tirée du Rapport de Consultation sur l'équité)

> « La notion de multidisciplinarité apparaît comme une tendance qui s'impose plus particulièrement chez les créateurs de la relève. Sous l'influence du numérique, les pratiques se décloisonnent et les frontières entre les disciplines deviennent moins étanches : cette polyvalence, croient des participants, doit être encouragée, reconnue et soutenue, car elle est au cœur du paradigme de la création. »[4]

> « Il n'est pas toujours approprié d'axer les programmes sur les disciplines. La pratique des artistes autochtones ne cadre pas nécessairement avec les structures/subventions du Conseil des arts. »[5]

> « Les artistes intègrent davantage de médias et de disciplines dans leurs œuvres et se demandent à quelle catégorie ils appartiennent — multimédia or transmédia? »[6]

Certains candidats se sentent toutefois contraints de modifier leurs projets artistiques pour s'adapter aux objectifs des subventions. Certains voudraient que soit mis en place un processus d'octroi de subventions plus ouvert qui n'oblige pas à « entrer dans une case » et qui répond mieux aux pratiques interdisciplinaires ou émergentes.

3. Nouveaux modèles

De nouveaux modèles organisationnels émergent, de concert avec l'évolution de notre époque et des pratiques artistiques

Un nombre croissant d'organismes artistiques travaillent – ou souhaitent travailler – en dehors de la structure des organismes artistiques officiels enregistrés sans but lucratif.

> « Par exemple, un collectif improvisé où les artistes se rassemblent pour mener un projet en particulier (parfois sur une période de plusieurs années) et qui se dissout par la suite, ou un modèle de production où des artistes d'influence développent et dirigent des projets créatifs. »[7]

D'autres ont développé des modèles administratifs ou collaboratifs qui soutiennent la création et l'élaboration d'art de très grande qualité, mais qui ne s'insèrent pas nécessairement bien dans les paradigmes de financement actuels.

Les changements technologiques et sociétaux d'envergure incitent aussi de nombreux artistes à adapter et à créer de nouveaux modèles de création, de production et de diffusion. Mais développer une infrastructure durable dans un contexte de grande pression et de changement rapide peut s'avérer une entreprise complexe et difficile.

« On reconnaît que de nouveaux modèles organisationnels sont nécessaires aujourd'hui et pour l'avenir, mais les organismes ne savent pas comment les élaborer. »[8]

Par conséquent, il faut reconnaître les modèles organisationnels différents et soutenir les efforts visant à en développer de nouveaux.

4. Participation et promotion

Plus de personnes que jamais cherchent à participer à des projets créatifs et à des réflexions critiques

La promotion des arts est devenue une tâche plus complexe au cours des dernières années, en raison des nouveaux moyens de joindre le public et d'interagir avec ce dernier. De plus en plus, les expériences artistiques se déroulent dans des lieux non conventionnels ou des espaces virtuels. La technologie continue de démocratiser la culture en donnant accès aux outils de création à plus de personnes. Trouver la meilleure façon de répondre à cette demande dans l'environnement économique actuel et de naviguer dans un paysage culturel plus démocratique est un enjeu continu.

« En une époque où l'offre culturelle connaît une véritable explosion, le principal défi des diffuseurs est de créer des stratégies de promotion adaptées aux nouvelles tendances pour joindre le public. »[9]

L'un des intérêts du secteur des arts est de mieux comprendre comment susciter l'engagement du public et, plus particulièrement, comment assurer un avenir où les Canadiennes et Canadiens valoriseront les arts et les œuvres des artistes. Plusieurs étaient aussi d'avis que le Conseil des arts pourrait jouer un rôle plus important pour promouvoir les arts, sensibiliser le public et encourager la participation aux arts.

5. Technologie

Les changements technologiques rapides continuent de présenter des possibilités et des défis

Il fait peu de doute que de nouvelles voies passionnantes se sont ouvertes pour la création et la diffusion artistiques grâce à la technologie, qui a eu un impact sur la façon de créer l'art et qui a mené à un estompement des frontières entre les pratiques artistiques, les secteurs et les modèles organisationnels. La technologie a en outre modifié les façons dont les créateurs interagissent avec leurs publics, en leur permettant de joindre leur publics par de nouveaux moyens et dans des endroits nouveaux qui n'étaient pas possibles auparavant.

Néanmoins, il peut être difficile de suivre le rythme de la technologie sur une base quotidienne. Cela nécessite des connaissances, des compétences et des ressources nouvelles.

> « Bien qu'il y ait eu une augmentation du nombre de plateformes et de lieux permettant d'engager le public, pour de nombreux artistes et organismes artistiques, l'acquisition de nouvelles technologies et de nouvelles compétences pour joindre le public ne s'intègre pas facilement à la création et à la programmation d'art. »[10]

Comme les modèles d'affaires fiables pourraient ne plus être aussi efficaces ou rentables dans un monde numérique sans frontière, il est déjà nécessaire de s'adapter. Toutefois, bien qu'ils sont nombreux dans le secteur des arts à être ouverts à de nouvelles façons de travailler, ils aimeraient aussi voir un soutien continu à l'égard des pratiques artistiques traditionnelles et des expériences artistiques en direct.

6. Accès aux marchés

L'accès aux possibilités offertes à l'international est de plus en plus important

Dans le monde interconnecté actuel, une présence sur le marché mondial revêt une grande importance pour les carrières et les réussites. De nombreux artistes et organismes artistiques

canadiens excellent à l'étranger. Des invitations à participer à des tournées internationales, par exemple, ont contribué à accroître leur visibilité et à élargir leur public. Cependant, les possibilités pour les artistes canadiens sur la scène internationale ne peuvent être pleinement réalisées en raison du manque de ressources financières ou humaines.

Bien qu'il soit important de continuer à promouvoir les arts au pays, bon nombre de personnes sont d'avis qu'il est impératif de créer et de soutenir les possibilités pour les artistes canadiens à l'international.

> « Le modeste marché de l'art au Canada favorise un faible nombre d'artistes, laissant à de nombreux praticiens peu de débouchés, en dehors des subventions, pour obtenir un salaire de subsistance ou pour payer l'espace dont ils ont besoin pour créer leurs œuvres. »[11]

Il est essentiel de s'engager à soutenir l'excellence artistique pour s'assurer que les arts canadiens se démarquent sur la scène internationale.

7. Données démographiques

Les données démographiques changeantes modifient les pratiques artistiques et les attentes du public

La diversité des artistes et des pratiques artistiques au Canada croît rapidement, ce qui a une incidence sur la composition de la population artistique et des publics des arts.

> « […] les changements des données démographiques canadiennes ont donné lieu à une demande de plus en plus grande à l'égard des œuvres artistiques qui reflètent la diversité des publics canadiens. »[12]

Les artistes autochtones occupent une place distincte et unique au Canada, en tant que créateurs, interprètes, traducteurs et porteurs d'une continuité culturelle autochtone inhérente. Et les jeunes autochtones constituent la population démographique qui présente la plus forte croissance au pays.

D'une génération à l'autre, les jeunes praticiens se définissent par leurs approches distinctes à l'égard de la création artistique, qui est façonnée par différentes influences.

> « Les jeunes artistes repoussent les frontières, ce qui conduit à de nouvelles expressions, à de nouvelles orientations et à une diversité esthétique. »[13]

Certains jeunes créateurs produisent ou présentent des œuvres dans des lieux originaux, en marge de l'infrastructure des arts reconnue. Et en ce qui concerne les expériences artistiques, la prochaine génération recherche plus de rencontres actives et moins de consommation passive de l'art. Comme le public traditionnel avance en âge, les organismes artistiques s'adaptent aux changements et évoluent afin d'attirer de nouveaux publics et de nouvelles communautés.

8. Économie

L'environnement économique demeure incertain

Ils sont nombreux dans le secteur des arts à faire face à des difficultés d'ordre financier exacerbées par un contexte économique incertain et des changements sociétaux continus. La chute des ventes et des abonnements, la baisse des revenus de placement et la réduction du financement provenant de sources privées et de différents ordres de gouvernement ne constituent que quelques-uns des défis auxquels sont confrontés les organismes artistiques.

Les conditions économiques demeurent aussi précaires pour les artistes au Canada. Bon nombre d'entre eux vivent en dessous ou au niveau du seuil de pauvreté et luttent pour maintenir leur pratique artistique et survivre; ces difficultés sont souvent décuplées pour les artistes faisant partie des groupes désignés en matière d'équité.[14] De telles conditions sont particulièrement déconcertantes compte tenu du fait que les artistes sont au cœur du processus de création.

« Les conditions économiques des créateurs restent difficiles; la question des sources de revenu est une préoccupation centrale. »[15]

Quelles sont les répercussions de l'incertitude financière sur les arts? L'incertitude peut rendre difficiles le lancement de nouvelles initiatives et la prise de risques sur le plan de la création. Cela peut aussi signifier que les artistes et les organismes artistiques doivent renoncer à certaines activités, comme des tournées, ou à des initiatives visant à susciter l'engagement de nouveaux publics ou de nouvelles communautés.

Plusieurs défendent l'augmentation de l'investissement public dans les arts, ainsi que des sources de revenus diversifiées et des modèles organisationnels plus durables.

La suite des choses

Pour demeurer pertinent, le Conseil des arts doit suivre le rythme des besoins changeants d'un secteur artistique dynamique et en constante évolution. À l'avenir, le Conseil des arts veut que les artistes et les organismes consacrent leur créativité et leur énergie à leurs pratiques artistiques et à leurs interactions avec le public et qu'ils passent moins de temps à essayer de s'y retrouver dans le dédale de programmes et de formulaires de demandes.

Cependant, dans le cadre du développement d'un nouveau modèle de financement, nos valeurs fondamentales seront maintenues :

- Notre engagement envers l'excellence artistique;
- Notre profonde conviction que l'évaluation par les pairs est le meilleur système d'attribution de fonds publics pour faire progresser les arts;
- Notre respect des langues officielles, de la diversité ethnique et régionale, et des pratiques artistiques des peuples autochtones du Canada et de leur promotion.

Jusqu'à présent, les artistes et les organismes nous disent qu'ils voient le potentiel des nouvelles mesures proposées. Toutefois, le changement n'est jamais facile, même lorsqu'il est nécessaire. Alors que le nouveau modèle de financement commence à prendre forme et que nous planifions l'avenir, nous avons hâte de poursuivre cette conversation continue avec la communauté et nous ferons en sorte que les programmes du Conseil soutiennent les besoins d'un secteur des arts dynamique dont profiteront toutes les Canadiennes et tous les Canadiens.

Sources

Le présent document a été rédigé à partir de différentes sources, dont les suivantes :

Art. Futur. Changement. Étude des dimensions du changement dans les arts visuels au Canada. Préparé pour le Conseil des arts du Canada par Helen Kerr. 18 février 2015.

Service de la danse. « Rapport de la discipline au Conseil », 15-16 janvier 2013.

Service de la danse. « Rapport de la discipline au Conseil », 20-21 janvier 2015.

Service de la danse. « Rapport de la discipline au Conseil », 9-10 mars 2015.

Rapport sur la réunion de consultation du Bureau Inter-arts. Préparé par Robyn Jeffrey. 13 novembre 2013.

Rapport sur le Forum national sur les arts littéraires. 29 janvier 2015.

Rapport de la consultation sur l'équité. Préparé par Karen Tisch. 24-25 octobre 2013.

Examen des programmes d'art autochtone : Mise à jour et présentation des résultats préliminaires. Préparé par Proactive Information Services Inc. 21 novembre 2014.

Rapport sommaire des consultations menées par le Service de la musique. Préparé par MDR Burgess Consultants. 20 juin 2014.

Synthèse des conclusions du rapport du Conseil des arts sur les activités artistiques interdisciplinaires. Préparé par Robyn Jeffrey. 7 janvier 2015.

La nouvelle orientation du Conseil des arts à l'appui des arts autochtones. Préparé par Steven Loft (coordonnateur, Bureau des arts autochtones) et Kelly Wilhelm (chef, Service du partenariat, des politiques et de la planification) pour la réunion du conseil d'administration du Conseil des arts. 20 janvier 2015.

Service du théâtre. *Rétroaction de la communauté* (Comité consultatif sur le théâtre et rétroaction écrite de la communauté). Décembre 2011 à mars 2012.

Ce que nous avons entendu : Résumé des principales conclusions – Consultation 2013 du Bureau Inter-arts du Conseil des arts. Préparé par le Bureau Inter-arts et Zancom Media. Octobre 2013.

Image de la couverture :

Thomas Corriveau, *Emile et Vincent*, 1985, huile sur toile, 195 x 300 cm, collection de la Banque d'œuvres d'art

Préparé par Robin Jeffrey pour le Conseil des arts du Canada, mai 2015

Références bibliographiques

[1] *Rapport sommaire des consultations menées par le Service de la musique,* préparé par MDR Burgess Consultants, 20 juin 2014, p. 15.

[2] *Art. Futur. Changement. Étude des dimensions du changement dans les arts visuels au Canada,* préparé pour le Conseil des arts du Canada par Helen Kerr, 18 février 2015, p. 27.

[3] *Examen des programmes d'art autochtone : Mise à jour et présentation des résultats préliminaires*, préparé par Proactive Information Services Inc., 21 novembre 2014, diapo 35.

[4] *Rapport sur le Forum national sur les arts littéraires*, 29 janvier 2015, p. 18.

[5] *Examen des programmes d'art autochtone : Mise à jour et présentation des résultats préliminaires*, préparé par Proactive Information Services Inc., 21 novembre 2014, diapo 27.

[6] *Rapport sommaire des consultations menées par le Service de la musique*, préparé par MDR Burgess Consultants, 20 juin 2014, p. 6.

[7] *Rapport de la consultation sur l'équité,* préparé par Karen Tisch, 24-25 octobre 2013, p. 19.

[8] *Art. Futur. Changement. Étude des dimensions du changement dans les arts visuels au Canada*, préparé pour le Conseil des arts du Canada par Helen Kerr, 18 février 2015, p. 26.

[9] *Rapport sur le Forum national sur les arts littéraires*, 29 janvier 2015, p. 33.

[10] *Art. Futur. Changement. Étude des dimensions du changement dans les arts visuels au Canada*, préparé pour le Conseil des arts du Canada par Helen Kerr, 18 février 2015, p. 3.

[11] *Art. Futur. Changement. Étude des dimensions du changement dans les arts visuels au Canada*, préparé pour le Conseil des arts du Canada par Helen Kerr, 18 février 2015, p. 4.

[12] *Rapport de la consultation sur l'équité*, préparé par Karen Tisch, 24-25 octobre 2013, p. 13.

[13] *Rapport sur la réunion de consultation du Bureau Inter-arts*, préparé par Robyn Jeffrey, 13 novembre 2013, p. 15.

[14] Les artistes faisant partie des « groupes désignés en matière d'équité » incluent ceux qui sont issus de diverses cultures, qui sont autochtones, handicapés ou sourds et qui sont membres de communautés de langues officielles en situation minoritaire.

[15] *Rapport sur le Forum national sur les arts littéraires*, 29 janvier 2015, p. 19.